



Juillet 2017

Commune de BEAUMONT-sur-LÈZE

L'ECHO *Beaumontais*

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Mairie de Beaumont-sur-Lèze

Tél. : 05 61 08 71 22 / Fax : 05 61 08 82 73 - Mail : beaumont-sur-leze@wanadoo.fr

Site : www.beaumont-sur-leze.net - Facebook : Mairie Beaumont sur lèze



Pascal BAYONI
Maire de Beaumont-sur-Lèze

Les vacances approchant, quoi de plus naturel que d'aspirer à un repos bien mérité. Vous aurez ainsi tout loisir d'emporter ce journal pour le lire tranquillement sur la plage.

S'il n'est pas exhaustif des actions menées par le Conseil Municipal, il se veut le reflet de notre activité et j'espère que vous aurez plaisir à le parcourir.

En ces temps politiques compliqués, où les partis traditionnels sont discrédités et où l'on constate une abstention record, se reconcentrer sur les fondamentaux est primordial. Et quoi de plus porteur d'espoir que de miser sur l'avenir que représente la jeunesse ? Chaque fois que nous en avons l'occasion, ne nous privons pas de la mettre en avant.

Si l'école n'est pas là pour se substituer aux parents, force est de constater qu'elle participe très largement à l'épanouissement de l'enfant.

C'est pourquoi, à son niveau, l'équipe municipale continuera de faire, dans la mesure de ses moyens, les efforts nécessaires pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles. Et, à l'école, l'ensemble des travaux passés et à venir (*ALAE, climats, accessibilité, acoustique réfectoire...*) démontrent l'attachement des élus à donner l'envie aux enfants d'y venir car c'est là que le savoir s'acquiert et que leur avenir se joue.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier les élèves de nous avoir permis, suite au travail de mémoire effectué en classe, de rappeler les valeurs laïques de l'école de la République, à l'occasion de l'inauguration du groupe scolaire, le 30 juin dernier.

Ce n'est pas un hasard si le choix du Conseil s'est porté sur le nom de Lucie AUBRAC, personnage exceptionnel qui aura marqué son époque de son empreinte et de son courage.

N'oublions pas la culture non plus ! Ouvrons nos esprits à la création, à l'imagination. Favorisons l'ouverture plutôt que le repli sur soi. Découvrir de nouveaux horizons, c'est aussi ce qui vous sera proposé le 2 septembre prochain, jour où le 12ème festival "**les troubadours chantent l'art roman en Occitanie**" vous présentera, à la chapelle Saint-Pierre, une lecture poétique suivie d'un concert de voix de femmes séfarades.

En conclusion, je voudrais faire mienne cette citation de Marcus Garvey, militant noir du XXème siècle, à laquelle je vous laisse réfléchir : "*Un peuple qui ne connaît pas son passé, ses racines et sa culture ressemble à un arbre sans racines*".

Bonnes Vacances à Tous !

INFORMATION MUNICIPALE

QUELQUES CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux démissions de **Jean-François RENAC** puis de **Véronique HÊTREUX** (*adjointe*), deux nouveaux conseillers ont fait leur entrée au Conseil Municipal : bienvenue à **Benoît CARUEL** et à **Laurent WALDECK**.

Par ailleurs, **Arnaud TURCK** a été nommé adjoint.

LA MAIRIE RECRUTE POUR LE 1ER TRIMESTRE 2018

RECENSEMENT 2018

L'an prochain, BEAUMONT-SUR-LÈZE sera concerné par le recensement INSEE de la population.

Si vous êtes disponible durant le 1er trimestre 2018 et possédez les qualités requises : sérieux, rigueur, capacités relationnelles, connaissance de la commune et si vous êtes à l'aise avec l'outil informatique (*bureautique*), n'hésitez pas à déposer, d'ores et déjà, votre candidature en mairie.

Cette mission, sous contrat CDD, est rémunérée.

Attention, il est indispensable de posséder un véhicule.

Mairie de Beaumont sur Lèze
Place de la Mairie - 31870 BEAUMONT-SUR-LEZE



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
 Mardi et Samedi de 9h00 à 12h00



CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

Depuis le 7 mars 2017, la Mairie de Beaumont-sur-lèze ne gère plus les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI).

L'obtention ou le renouvellement de la Carte Nationale d'Identité (CNI) suivent le même parcours que pour les passeports. Les cartes d'identité devront être retirées uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes numériques : Carbonne, Auterive, Muret sont les plus proches de notre commune (*un rendez-vous avec le service État Civil est nécessaire*).

- **Mairie de Carbonne : 05.61.87.80.03**
- **Mairie Auterive : 05.61.50.96.70**
- **Mairie de Muret : 05.61.51.95.95**

Les originaux des justificatifs ainsi que la présence de tout demandeur quelque soit son âge vous seront demandés.

QUE FAIRE LORSQUE DES FISSURES APPARAISSENT DANS VOTRE LOGEMENT ?

Si vous constatez des fissures sur votre maison, il convient d'agir vite. La garantie sécheresse de votre assurance multirisque habitation couvrira les frais de réparation. Mais pour qu'elle soit prise en compte, vous devez vous assurer que votre commune ou secteur a fait l'objet d'un décret ministériel déclarant l'état de catastrophe naturelle.

Si ce n'est pas le cas, faites constater au plus vite le problème auprès de votre mairie. Les services du maire sont les seuls à pouvoir entamer une procédure demandant la reconnaissance du sinistre, dans un délai de dix-huit mois suivant les faits. Il faudra encore vous armer de patience car l'administration donne son accord au minimum six mois après le dépôt de la demande !

Une fois la reconnaissance obtenue, le sinistré ne dispose plus que d'un délai de dix jours ouvrés pour faire sa déclaration auprès de l'assureur.

Pour plus de sécurité, faites cette déclaration par lettre recommandée.



La gestion des déchets verts, et notamment des branches, est un vrai casse-tête. Le service des bennes, offert aux Beaumontais pour un tarif très modique, est très apprécié de la population et largement utilisé. Il en résulte de grandes quantités de déchets végétaux dont il faut bien se débarrasser. Les apporter en déchèterie à Auterive est une solution qui s'avère coûteuse, en main d'œuvre comme en carburant.

L'autre solution est de les broyer, afin d'en faire du BRF (*Bois Raméal Fragmenté*) qui peut idéalement servir de paillage pour les plantations faites au long de l'année sur la commune. Mais pour cela, il faut un broyeur. La solution d'un achat avait été étudiée en début de mandat par l'équipe municipale, puis rejetée en raison de son coût : pour être efficace, le matériel devait être bien dimensionné et donc cher pour un usage qui n'aurait, malgré tout, été qu'occasionnel.

Notre rattachement en janvier à la nouvelle communauté de communes a apporté la solution à ce problème : la CCLA dispose en fait d'un broyeur de branches sur remorque routière acceptant des branches de 160 mm de diamètre. Une convention a donc été signée, entre la commune et la CCLA, afin que les agents municipaux puissent utiliser régulièrement cet outil (*mis à disposition à titre gracieux*) pour gérer nos branches sur le territoire de la commune.

BROYEUR DE BRANCHES



Tout le monde devrait y gagner. La CCLA, qui a pris la suite du SMIVOM dans la gestion des déchets, verra arriver moins de branchages sur la plate-forme d'Auterive. Quant à notre commune, elle pourra à moindre coût valoriser ce «déchets» et le rendre utile sur nos plates-bandes. Un premier test très concluant de ce matériel a été effectué durant la journée du Lundi 19 Juin après une courte formation de nos agents municipaux par un employé de la CCLA.

L'union fait la force !

GYROBROYEUR

L'ancienne tondeuse, très fatiguée, devenait dangereuse et était en plus inadaptée au travail demandé. C'est la raison pour laquelle l'herbe avait bien pris ses aises en début de printemps sur les banquettes de l'avenue de la Lèze notamment.

Un nouveau matériel, plus efficace, a donc été acquis pour équiper les deux tracteurs «Carraro» de la Mairie. C'est un gyrobroyeur, bien adapté aux terrains irréguliers ainsi qu'aux banquettes des routes grâce à son déport hydraulique.



A noter que sur cet achat, la municipalité a obtenu l'accord de principe de notre sénatrice Françoise Laborde pour une subvention de 1 590 € au titre de la réserve parlementaire, sur un total de 3 180 € HT (soit 50%).

A cette subvention, devrait s'ajouter une aide du conseil départemental dont le montant n'est pas connu à l'heure actuelle mais qui devrait au moins s'élever à 10 % du total hors taxes.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Cette année, Beaumont-sur-Lèze s'est associé à la journée de nettoyage de printemps organisée par notre nouvelle communauté de communes : la CCLA (*Communauté de Communes Lèze Ariège*).

Une journée très bien organisée : un camion faisait le tour des communes pour ramasser les sacs et, à tous les volontaires étaient offerts un repas à Auterive, une projection du film «Trashed» de Jeremy Irons et des petits sachets de plantes à semer.



Après une petite collation offerte par la mairie, une cinquantaine d'adultes et d'enfants se sont lancés, munis de gants et de sacs à la recherche des divers détritiques.

A leur tableau de chasse (entre autres) : une table en plastique, une batterie de cuisine, un pneu ainsi que les inévitables canettes de bière et d'autres boissons gazeuses, témoignages d'une incivilité encore présente malgré certains progrès.

C'est environ 90 kg de déchets qui ont été ramassés.

Ce rendez-vous sera reconduit l'année prochaine avec l'objectif de rendre cette journée de nettoyage de moins en moins nécessaire.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction de l'éclairage nocturne étant une réalité depuis le 4 octobre 2016, il est possible d'en dresser un premier bilan partiel. A l'heure où sont rédigées ces lignes, l'économie sur 6 mois s'élève à 2 400 €, ce qui correspond à une économie annuelle proche de 5 000 € telle que nous l'escomptions.

Côté purement énergétique, le nombre de kWh consommés est lui aussi en forte baisse de plus d'un tiers.

Lors de la fête de Juillet, les horloges du centre village seront toutefois reprogrammées pour assurer un éclairage tout au long des festivités.

Dans un autre registre, le haut de la rue de la Peyrère (à partir du croisement de la route de St Sulpice) et le chemin de Madame ont vu leurs équipements hors d'âge remplacés par des crosses à leds flambant neuves et, selon les dires des riverains, très efficaces. La consommation de ces nouveaux luminaires sera elle aussi bien moindre que celle des anciens modèles.



COULÉES DE BOUE : UNE RÉALITÉ QUI PERSISTE

Une fois de plus, les épisodes orageux, fréquents au printemps dans notre région, ont amené leur cortège de coulées torrentielles charriant boue et galets au bas des champs puis sur nos rues et chemins et enfin dans les propriétés des riverains.



Les secteurs les plus touchés ont été le chemin de Garouste, le chemin de Cantemerle, la route de Lagardelle à Mestre Bernat, le Bési, la route de St Sulpice, plus d'autres lieux un peu moins (souvent) touchés.

Comment faire, dans ce cas, pour améliorer la situation ?

Tout d'abord, force est de constater que personne ne gagne à la situation actuelle : ni les agriculteurs qui perdent de la bonne terre, une partie de leurs semis et ne récoltent qu'une certaine animosité, ni les riverains qui se trouvent stressés à la moindre averse et subissent de considérables désagréments.

Comment se crée une coulée de boue ?

Avant tout, il faut une averse, violente de préférence, sur laquelle personne n'a évidemment de prise. Ensuite, il faut que cette eau touche le sol avec force pour en dégager les petits grains de matière. C'est le cas lorsque la couverture du sol est faible : les gouttes d'eau arrivent au sol avec une vitesse maximale. Puis sur nos pentes, cette eau dévale, prend une vitesse qui la rendra bientôt incontrôlable. Là aussi, la couverture du sol a son importance : des plantations très serrées (*blé, par exemple*) ralentiront bien plus l'eau qui dévale que des plantes plus espacées comme le tournesol.

Plus bas, le système de drainage (*fossés, buses*) doit à son tour être pleinement opérationnel, en domaine public comme privé. Parfois, certaines buses peuvent se trouver sous dimensionnées par rapport à un épisode intense. Les tronçons n'ont pas tous été créés à la même période, il peut donc y avoir des buses de grand diamètre en amont d'équipements moins dimensionnés. Ce qui crée fatalement un engorgement et, en général, un débordement.

Enfin, toute cette eau se retrouve dans le cours d'affluents de la Lèze comme l'Argente ou le Mandinelli. C'est là que la vitesse de l'eau diminue fortement et que les boues se déposent modifiant le lit de ces ruisseaux de manière significative et menaçant d'autres propriétés.

Ce n'est pas d'une recherche de responsabilités que viendra la solution, mais plutôt d'une discussion permanente avec tous les intervenants, en cherchant à trouver, secteur par secteur, le faisceau de solutions qui améliorera la situation.

C'est la voie qu'a choisi la municipalité actuelle depuis le début du mandat, en lien étroit avec le **SMIVAL** qui apporte son expertise technique. Avec quelques résultats d'ailleurs : cette recherche de concertation a amené certains exploitants agricoles, qui souhaitent avancer sur le sujet, à accepter la plantation de haies et de bandes enherbées. Malheureusement, toutes ces plantations sont trop jeunes pour faire, d'ores et déjà, effet. Il faut leur laisser un peu de temps.



Suite aux événements de mai et juin, de nouvelles rencontres avec les agriculteurs et les riverains ont eu lieu. Mme Langlet, sous-préfet de Muret récemment nommée, est venue sur les lieux constater la réalité des faits en présence du Smival, de l'équipe municipale et de riverains.

D'autres pistes sont maintenant explorées afin que, sur toute la longueur du trajet de l'eau, du champ à la Lèze, les impacts soient minimisés. C'est un travail de longue haleine qui appelle la bonne volonté de tous dans l'intérêt général. Des pistes d'action sérieuses sont maintenant identifiées : **même s'il est trop tôt pour en dévoiler la teneur, des avancées pourront être constatées d'ici la fin de l'année.**

P.L.U. / ASSAINISSEMENT CELA COMMENCE À SE PRÉCISER

Même s'il en encore trop tôt pour annoncer où se situera la station d'épuration (STEP) et pour fixer la date précise du premier coup de pelle, le projet avance, conformément au calendrier que nous nous étions fixé.

Une certitude : la future STEP sera implantée à plus de 100 mètres des habitations et hors zone à risque (inondations notamment).

Sa capacité, évolutive, devrait être de l'ordre de 700 équivalents-habitants. La technique utilisée n'est pas encore retenue mais, compte tenu de la configuration du territoire communal, le lagunage semble exclu.

Un élément est quasi-acquis : il y aura une seule enquête publique pour les deux documents (*PLU et schéma communal d'assainissement*). Cela divisera les frais par deux et la cohérence entre PLU et schéma d'assainissement n'en sera que renforcée. Celle-ci devrait avoir lieu au 1er semestre de l'année prochaine.

L'année 2018 constituera donc une année charnière dans ce domaine. Le conseil municipal organisera en amont de la finalisation

une réunion publique sur le sujet. Plus près de nous, une exposition en Mairie expliquant les enjeux et le projet du PLU sera mise en place d'ici la fin 2017.

D'un point de vue financier, les investissements concernant l'assainissement n'entrent pas dans le cadre du budget général. La compétence étant déléguée au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA), ce dernier aura la charge de planifier les échéances de remboursement des prêts et d'encaissement des différentes participations financières des usagers.

Entre le P.L.U. qui définira les règles permettant la maîtrise du développement de notre village et l'indispensable assainissement collectif gage du respect de l'environnement, il tarde aux élus de pouvoir vous présenter les détails de ces dossiers, mais de cela nous aurons bientôt l'occasion de reparler.

SIGNALISATION

BEAUMONT-SUR-LÈZE

Après une première étape qui a concerné le centre du village, l'opération «**renouvellement de la signalisation**» sera étendue à tout le village. Quelques panneaux vont être ajoutés et les panneaux dégradés seront remplacés par une signalisation en harmonie avec celle du centre du village.

RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE : les travaux auront bien lieu !

Annoncés depuis le dernier journal municipal, les travaux visant l'amélioration de l'acoustique de la cantine et du rez-de-chaussée de l'école, n'ont toujours pas débuté. La faute aux tergiversations de Madame Royal, alors Ministre, qui après avoir indiqué que notre dossier était éligible au dispositif d'aide (80% de subventionnement sur les montants H.T.) est revenue en arrière moins de 8 jours avant les élections présidentielles. Seule la pugnacité du Conseil (*lettre à l'intéressée disponible sur le site Internet de la commune et information livrée au Canard Enchaîné*) aura permis de «**forcer**» la décision du Ministère qui nous a finalement inscrit sur un dispositif identique relayé, cette fois, par la Direction Générale de la Prévention des Risques du même Ministère.

Comprenez qui pourra, en tout cas, seule une quinzaine de communes en bénéficieront alors que plus de 150 avaient candidaté... et Beaumont-sur-Lèze est concerné.

Jolie performance non ?

Ainsi sur 20 288 € TTC de travaux (*sol et plafond*) il n'en coûtera que 6 762 € à la commune.

Cela améliorera considérablement les conditions dans lesquelles les enfants vont manger et répond à une revendication récurrente des parents d'élèves qui, comme nous, constatent l'effet de résonnance de la salle.

Les travaux auront lieu pendant les vacances d'été et placeront la rentrée 2017/2018 sous de bons auspices.

REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal remercie **Hélène & Cédric ESPITALIER** pour la charrette qui a trouvé sa place devant le joli mur "toulousain" des anciennes écoles.

Nous remercions également **Caroline & Philippe DADOUN** pour le tombereau installé en haut de l'Avenue de la Lèze.

Une seconde vie a été offerte à ces deux anciens moyens de transport qui, fleuris, embellissent aujourd'hui notre commune.



Tombereau



Charrette

Le tombereau est le nom donné au véhicule hippomobile (tiré par un ou plusieurs chevaux), généralement agricole, destiné à transporter un matériau en vrac : terre, paille, fumier, gravats. Sa particularité est que la caisse peut basculer vers l'arrière pour vider le chargement. De là vient le nom, du verbe tomber, au sens ancien de basculer.
(source : wikipédia)





CONSTRUCTION DE L'ALAE : SUITE ET FIN...



Nous entrons dans la dernière ligne droite du projet. Le bâtiment est désormais sorti de terre et ses reflets rouges font déjà beaucoup parler. Toujours est-il que le chantier est en avance par rapport au planning fixé et nous espérons pouvoir l'utiliser dès l'automne prochain.

L'intérieur sera conçu avec des tons assez neutres et uniformes.

Les élus municipaux et intercommunaux ont hâte de vous présenter cette réalisation, premier projet d'investissement intercommunal d'envergure sur la commune.

Vivement l'inauguration officielle !

LES ANCIENNES ÉCOLES SONT EN COURS D'EMBELLISSEMENT.



Avant

Les anciennes écoles sont en cours de travaux de décapage des façades afin de faire ressortir les briques et galets.

Pour améliorer la performance thermique, les travaux de remplacement des menuiseries par celles de l'ancien complexe sportif suivront d'ici la fin de l'année.

**Trou de boulin.**

Trou ménagé dans la maçonnerie, afin d'y loger des boulin. Le boulin est une pièce de bois servant à accrocher un échafaudage à la façade.



Après



En cours

Sur la place des Anciennes Écoles, à côté de la charrette fleurie, deux jardinières ont été placées et des chaînettes installées pour éviter le stationnement gênant devant l'entrée du bâtiment. Un marquage au sol de places de parking et de places pour handicapés sera réalisé avant la fin de l'année.

TRAVAUX EN COURS DE FINITION

Le complexe sportif fera peau neuve dès le début septembre avec l'enduit extérieur, la terrasse devant le local tennis est terminée et le carrelage a été posé.

Les travaux de la salle des Arcades se terminent : rénovation des toilettes et cuvelage de cette pièce pour éviter les infiltrations d'eau, faïences, carrelage, cloisons amovibles, nouveaux sanitaires et accès pour personnes à mobilité réduite. **La salle sera ré-ouverte courant Juillet.**

FÊTE INTERCO ORGANISÉE LE SAMEDI 10 JUIN

La Fête Interco organisée le samedi 10 juin à l'abri champêtre de Beaumont par l'équipe du service enfance jeunesse, dans le cadre de l'évènement communautaire «*La famille s'anime dans l'interco*», a été un franc succès.

Près de **600 personnes** ont pu profiter sous un grand soleil (et sous les yeux rieurs de l'éléphant rose) des diverses animations proposées aux enfants et aux jeunes de notre territoire. Les concerts du soir et le méchoui de l'amitié, éclairés par une lune magnifique, ont été de beaux moments de convivialité, de rencontre, de fête et de partage.

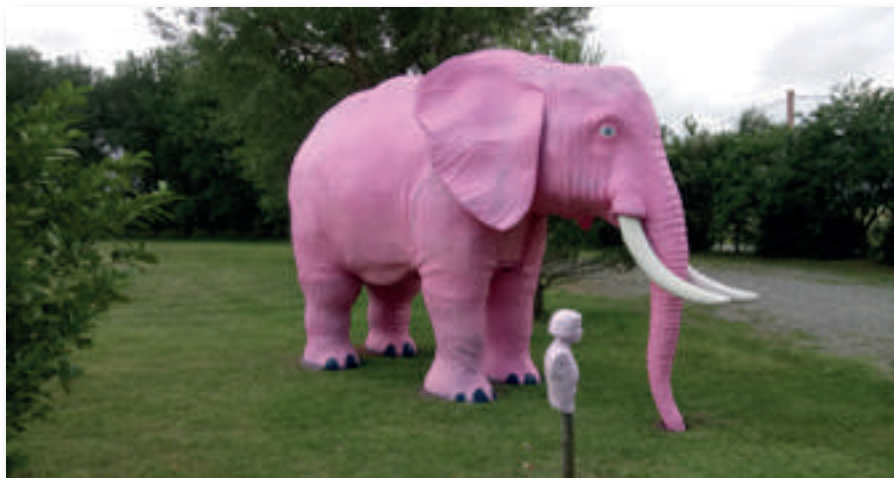
Ce type d'évènement représente pour le commanditaire (**Communauté de Communes Lèze Ariège**) et son prestataire (**la fédération Léo Lagrange Sud-Ouest**) un outil essentiel pour entretenir dynamisme et richesse socioculturelle sur le territoire.

Favoriser le vivre et faire ensemble intergénérationnel, valoriser nos jeunes, leur proposer des espaces de créations propices à leur épanouissement, préserver plus que jamais le lien social et nos démarches solidaires, autant d'objectifs prioritaires poursuivis tout au long de l'année dans les accueils de loisirs, en cohérence sur l'ensemble de la communauté de communes.

Merci à toutes et tous, parents, enfants, partenaires, élus, services techniques communaux pour votre engagement et votre présence lors de cette belle journée.



**Ce samedi 10 juin,
la famille s'est effectivement
animée
dans l'interco et surtout
à l'Abri Champêtre
de Beaumont-sur-Lèze !**



**Spectacle des Enfants
Concert POP-ROCK
Animations diverses
Méchoui de l'Amitié
Théâtre
Bal populaire**

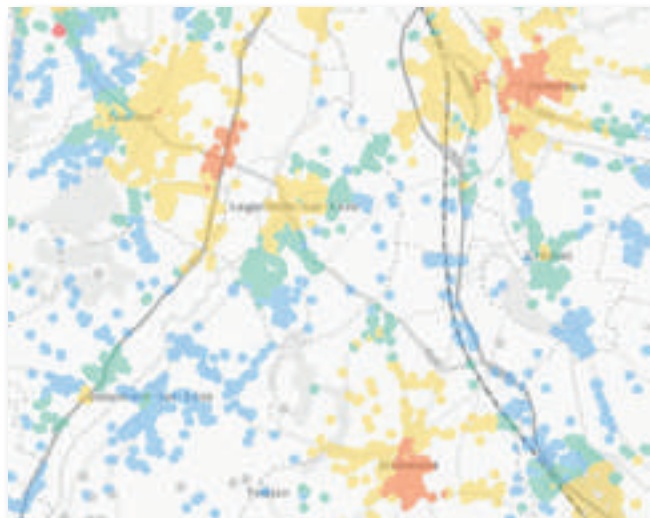
COLLECTIF " BAARNA.B"

Le mercredi 31 mai, ce sont près de 100 personnes qui ont répondu à l'invitation du Collectif pour un Bon Accès Au Réseau Numérique A Beaumont (BAARNA.B). L'importante mobilisation de notre village révèle bien le ras-le-bol des habitants de Beaumont qui ont le sentiment d'être les oubliés du numérique.

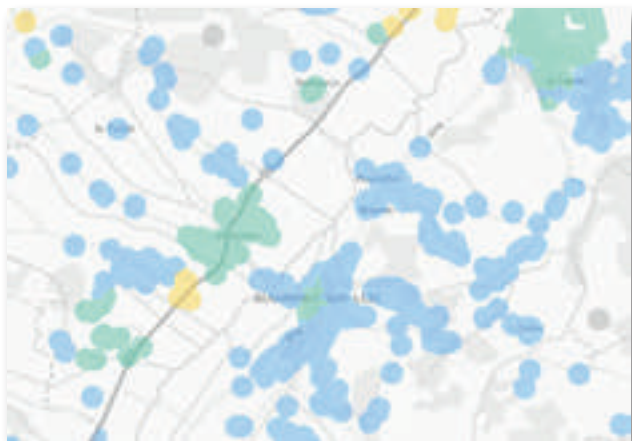
En présence du Maire **Pascal Bayoni** et de nombreux élus municipaux, les animateurs du collectif qui compte plus de **60 membres** ont présenté les actions menées depuis Janvier et fait état des solutions proposées pour l'accès au haut débit à Beaumont.

Après avoir remercié la Municipalité pour son soutien et sa transparence, les animateurs de la réunion ont rendu compte du sondage réalisé sur Beaumont et auquel 112 foyers ont répondu.

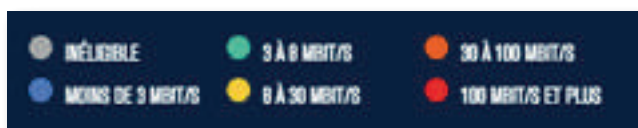
Ce sondage confirme une situation déplorable sur la commune, débit très faible et très fréquentes coupures. La grande majorité des habitants subissent un débit inférieur à 3 Mbits/s, seuls quelques chanceux ont un débit moins limitant, entre 8 et 30 Mbits/s.



Carte d'observation numérique autour de Beaumont-sur-Lèze



Carte d'observation numérique à Beaumont-sur-Lèze



Réunion Barnaa.b du 31 mai (salle des Arcades)

Un constat corroboré par la carte de l'observatoire du numérique qui, par ailleurs, révèle que Beaumont est l'un des villages du proche Sud Toulousain les plus mal desservis.

Les animateurs ont ensuite développé les informations recueillies concernant les solutions proposées dans le cadre du SDAN (**Schéma Départemental d'Aménagement Numérique**).

Le SDAN, sous pilotage du Conseil Départemental, prévoit une couverture numérique globale du département, à l'aide de 3 technologies (fibre/4G/satellite) suivant les priorités.

La solution proposée par le CD 31 pour Beaumont est une solution 4G (qui n'a rien à voir avec la 4G des mobiles) avec la transformation d'un émetteur existant sur le château d'eau (*Tamare*) et l'implantation d'un second émetteur route d'Estantens, à Malepague.

Selon ce qui a été dit au collectif, cela permettrait **une couverture à 99 % des foyers de Beaumont et assurerait un débit descendant de 30 Mbit/s**, donc très supérieur à ce qui est proposé actuellement sur notre village.

Cette solution nécessitera, pour les Beaumontais qui souhaiteront en profiter, de choisir leur fournisseur d'accès parmi les trois qui proposeront une offre. A ce jour, il semblerait que les opérateurs retenus soient **Nordnet, Ozone et Alsatis**. Une parabole de petit format devra être installée sur le toit pour amener le signal à une box spécifique. Les informations actuellement disponibles semblent indiquer que l'installation de la parabole serait financée par le Conseil Départemental dans le cadre du SDAN. **Cette solution devrait être mise en œuvre dans les 6 mois, d'ici fin 2017.** Les habitants de Beaumont recevront des informations à ce sujet, comme évoqué à la réunion.

Ce qui est sûr c'est qu'Orange n'est pas décidé à ce jour à investir dans la fibre à Beaumont et que le plan du Conseil Départemental ne place pas Beaumont dans les zones pour lesquelles l'installation de la fibre est une priorité.

Collectif Baarna.B : collectif.baarnab@gmail.com

QU'EN PENSE LE MAIRE ?

Avec 6 vols de câbles en 7 mois et autant de désagréments, la sécurité de la population n'est plus assurée de manière pérenne. Les nombreuses personnes sous télé-surveillance se retrouvent fragilisées de façon récurrente. La responsabilité en incombe à l'opérateur Orange. Visiblement la sécurisation des câbles est impossible. Il reste alors une solution : la fibre ! Mais son installation n'est pas à l'ordre du jour. Allons-nous accepter longtemps cette situation ?

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Depuis le début de l'année scolaire, le Conseil Municipal des enfants a travaillé sur plusieurs projets et rencontre régulièrement Monsieur le Maire pour lui en faire part.



Des affichettes ont été confectionnées en vue de rappeler à l'ensemble de leurs camarades quelques règles de bonne conduite, comme ne pas gaspiller l'eau ou le papier toilette, penser à éteindre les lumières en quittant la pièce...

Parmi leurs demandes, il y avait le renouvellement des équipements sportifs.

Le Conseil Municipal n'est pas resté insensible à ces souhaits et afin de «récompenser» aussi l'engagement citoyen de celles qui s'investissent dans les projets de leur école (et oui ce ne sont que des filles qui ont été élues par leurs pairs), la mairie les a dotés de ballons, cages de foot, cordes à sauter, **qui leur ont été remis lundi 24 avril 2017.**

CLASSE DÉCOUVERTE À PORT LEUCATE



Fin mai, les 80 élèves de l'école élémentaire de Beaumont-sur-Lèze, accompagnés de l'équipe pédagogique et d'accompagnateurs, sont partis en **classe découverte à Port Leucate**.

Cette destination en bord de mer Méditerranée a été choisie pour faire découvrir aux élèves les richesses des paysages marins.

Différentes activités ont été proposées aux élèves comme la découverte d'un **chantier naval, la pêche à pied, et le char à voile.**

Ce séjour a permis aux élèves de découvrir la faune et la flore marine mais également **apprendre à vivre ensemble, partager et s'entraider.**

Ce fut une très belle aventure pédagogique et ludique mais aussi inoubliable pour les élèves qui quittaient, pour certains d'entre eux, la première fois le cocon familial.



PERMIS INTERNET

Si avant de laisser circuler un enfant seul dans la rue, on lui apprend les règles de prudence indispensables (circulation routière, mauvaises rencontres, incivilités...), sur Internet, c'est la même chose. Les risques sur Internet sont facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis.

Le 19 mai dernier, ces enfants de la génération 2.0 ont brillamment réussi l'examen sous la surveillance de l'**adjudant-chef Jérôme Cambriel de la communauté de brigades de Carbonne.**

Le but de cette formation est de donner les bases pour pouvoir se servir d'Internet en connaissant et en évitant les dangers, mais surtout pour être des ambassadeurs auprès des adultes de leur entourage.

Avec Anne Gras leur professeur des écoles, et à partir des outils pédagogiques fournis par le référent scolaire de la gendarmerie locale, les élèves de la classe de CM2 ont préparé avec sérieux l'examen du permis Internet.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Dans le cadre de son programme de prévention routière, le conseil municipal s'est fixé comme objectif une réalisation annuelle.

Au début du mois de juin, les habitants de Maurat ont vu les agents techniques de l'équipe communale poser 2 séries de dispositifs ralentisseurs.

Après une réunion publique en novembre 2016 et en concertation avec les riverains, une paire de coussins berlinois a été posée à 100 mètres de l'entrée de Maurat en provenance du centre bourg et en direction de Lagardelle.



Puis une seconde paire de coussins a été posée à la limite de Maurat et de Pouchet au niveau de la plateforme de containers d'ordures ménagères.

Ces dispositifs sont à la charge de la commune pour un montant de 5 353.88 €, toutefois une subvention de +/- 30% devrait être allouée prochainement.

Une prochaine réalisation est d'ores et déjà à l'étude pour 2018.

CENTRE FRANCAIS DE SECOURISME



Le 28 janvier 2017 a été inauguré officiellement notre nouvelle section de secourisme sous l'égide du Centre Français de Secourisme.

Elle couvrira les communautés de communes d'Auterive et du Muretain et se nomme **section CFS31 Lèze/Ariège/Garonne**. Elle est dotée des agréments nationaux de sécurité civile. Elle s'est engagée à pourvoir le secteur nommé en formations aux premiers secours, aux gestes qui sauvent, en postes de secours et en soutien aux populations lors de catastrophes naturelles.

Une première formation a eu lieu le 25 février et une seconde le 25 mars 2017. D'autres formations peuvent être éventuellement organisées en cas de demande.

Notre section compte actuellement quarante membres entièrement dévoués à la cause et liés par la convivialité, la communication, le respect et le professionnalisme.

Si vous voulez, vous aussi, nous rejoindre et participer à notre noble cause, vous pouvez contacter : Patrick ABADIE au 06.30.16.10.42 ou Nathalie FABRE au 06.75.33.07.62.

BRÛLAGE DES DÉCHETS & NUISANCE SONORE

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est **FORMELLEMENT INTERDIT** (circulaire du 18/11/11) dans la mesure où il existe un système de collecte à Beaumont (pour les déchets verts : location à la mairie pour 20 euros d'une benne) qu'un agent vient déposer et récupérer à votre domicile) ainsi qu'une déchetterie à Auterive.



Plusieurs riverains nous ayant alertés sur le non-respect des horaires concernant les travaux générant du bruit, nous rappelons ici l'arrêté préfectoral N°083 du 23 juillet 1996, régissant les règles en la matière et notamment l'article 5 :

«les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30/12h et 14h30/19h30
- les samedis de 9h00/12h et 15h/19h
- les dimanches et jours fériés de 10h/12h et 16h/18h.

Nous vous remercions de veiller au respect de ces dispositions, toute infraction étant passible d'une amende contraventionnelle.



LA COMMUNE A SA PAGE FACEBOOK

Au début du mois de mai, la commune a créé sa page Facebook afin de transmettre des informations en temps réel.

Rejoignez-nous : "Mairie Beaumont sur Lèze" en cliquant sur j'aime et suivez l'actualité de la commune sur les réseaux sociaux.

Depuis ce Vendredi 30 Juin 2017, l'école de Beaumont porte le nom de LUCIE AUBRAC.

Pour cette inauguration, trois membres de la famille de cette grande dame de la Résistance, sa fille Elisabeth Helfer-Aubrac, son petit-fils Jean-Marc Valade et son arrière-petite-fille Chloé Valade, avaient fait le déplacement, nous les en remercions vivement.



Beaucoup de monde était présent à cette inauguration et c'est devant Mme le sous-préfet de Muret, Mme l'Inspectrice de l'Éducation nationale, les représentants de la Gendarmerie Nationale, Mr le Maire et les élus du Conseil Municipal, les enseignantes, les représentants des associations de Beaumont et la population que les enfants de l'école ont dévoilé la plaque du nom de l'école.



Le mot "Résister" doit toujours se conjuguer au présent.

Lucie AUBRAC



L'émotion était palpable lorsque Elisabeth Helfer-Aubrac puis Jean-Marc Valade ont apporté leur témoignage, leur vécu avec cette grande dame, devant cette assemblée.

La journée s'est ensuite terminée par un apéritif républicain, et restera une belle date pour notre village



Dans le hall de la maternelle, devant une foule compacte, les enfants ont récité collégalement le poème «**Liberté**» de Paul Eluard. Les discours de Mr le Maire, de Mme l'Inspectrice et de Mme le sous-préfet ont rendu hommage à la personne et aux valeurs portées par Lucie Aubrac.

CHEMINS ET SENTIERS DE RANDONNÉES



Soucieuse de préserver ses chemins et de créer des sentiers de randonnées, **la municipalité travaille en partenariat avec la CCLA** sur le projet de 2 boucles qui partiraient de la place des Anciennes Écoles. L'une en direction de Miremont (*déjà existante mais à modifier*) et l'autre en direction de la chapelle Saint-Pierre (*à baliser*) avec la mise en valeur, sur le trajet, du patrimoine local grâce, à terme, à des petits panneaux explicatifs (*moulin, fontaine, chapelle...*).

Afin de rendre le départ de ces boucles plus sûr et plus agréable, le passage le long du ruisseau d'Argente a été rouvert entre la Grande Fontaine et Mestre Bernat permettant ainsi aux futurs randonneurs d'éviter le tronçon de la route de Lagardelle. Merci à Mr VIGNOLLES de nous avoir permis cette réouverture en signant une convention de passage avec la municipalité.

Le 20 juin, une équipe d'une dizaine de personnes armées de tronçonneuses, débroussailluses, pioches et pelles, menée par Thomas Maurel (**CCLA**) a redessiné et creusé un nouveau chemin plus haut dans le talus espérant ainsi le mettre à l'abri des prochains caprices de l'Argente.

Les arbres morts et les quelques **sumacs de Virginie** (*plante allergisante*) abattus ont laissé la place à un espace dégagé plus lumineux. Afin de maintenir les berges, ce talus sera planté d'arbustes à l'automne selon les conseils du SMIVAL.

Gageons que ce lieu redécouvert deviendra un agréable but de promenade pour tous.

JOURNÉE DU PATRIMOINE : DIMANCHE 17 SEPTEMBRE



Clément ADER
1841-1925

Pour la journée du patrimoine,
le dimanche 17 septembre,
l'association «Les Compagnons du Patrimoine»
et la Mairie proposeront :

- **Dimanche matin** (Salle des Arcades) une exposition consacrée à Clément Ader. Cet ingénieur remarquable, précurseur de l'aviation et inventeur du terme «**avion**» a terminé ses jours à Beaumont-sur-Lèze au Château de Ribonnet.
- **Dimanche après-midi** une visite des lieux qu'il a connus sera organisée.



Château de Ribonnet

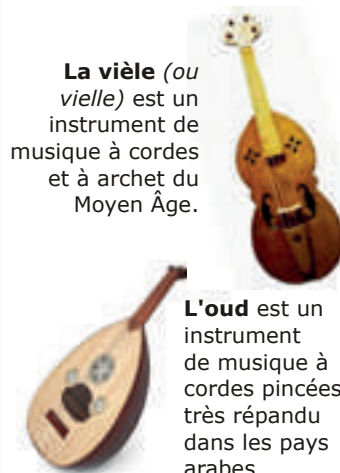
La Chapelle SAINT-PIERRE ouvre sa porte !

1/ CONCERT À LA CHAPELLE : SAMEDI 2 SEPTEMBRE (17 H)

Dans le cadre du 12^{ème} festival régional «les Troubadours chantent l'art roman», notre commune a été sollicitée par le Conseil Régional et par la Fondation du Patrimoine pour que la chapelle Saint-Pierre soit lieu de spectacle. Un concert de «**Voix Séfarades**» a été choisi.



Chantées en langue judéo-espagnole, mélange de Castillan et de quelques mots d'Hébreu, les romances séfarades s'apparentent à la poésie médiévale espagnole des 11^{ème} et 12^{ème} siècles. **Deux jeunes femmes les interpréteront accompagnées de deux musiciens joueurs de oud, guitare, vièle...**



La vièle (ou vielle) est un instrument de musique à cordes et à archet du Moyen Âge.

L'oud est un instrument de musique à cordes pincées très répandu dans les pays arabes.



2/ THÉÂTRE À LA CHAPELLE : SAMEDI 30 SEPTEMBRE (17 H)



Pour la première fois, une pièce de théâtre sera jouée dans le cadre de la chapelle Saint-Pierre, **le samedi 30 septembre à 17h**. Il s'agit d'une interprétation de la correspondance de **Tchekhov avec Olga Knipper**, actrice interprète de son œuvre dont il tombera éperdument amoureux et qu'il finira par épouser. Ces lettres tendres, légères ou acides témoignent des relations tumultueuses de ces deux belles âmes généreuses.

Deux acteurs, **Sylvie Enaud et Philippe Bourrillon**, de la Compagnie des Tréteaux de la Lèze et de Zanni compagnie, donneront vie à ces deux personnalités.

Les places au tarif de 10 € sont à réserver auprès de l'association Beaum'O Coeur au 07.69.06.01.87

A l'issue de la représentation, un apéritif sera offert par la mairie pour saluer cette première théâtrale à la chapelle.



Tchekhov avec Olga Knipper

JUDO : PREMIÈRE RENCONTRE AMICALE RÉUSSIE !

La rencontre amicale organisée par le club de judo beaumontais le dimanche 14 mai s'est déroulée avec succès dans une ambiance conviviale et avec une météo très ensoleillée. Les judokas, les bénévoles et le public ont montré un état d'esprit sportif et fair-play tout au long des rencontres.

Lors de cette journée, **170 judokas de baby-poussins à benjamins**, venus des clubs de Gratentour, Lacroix-Falgarde, BSC Blagnac, Baziège, ASPTT Vernet, Pins-Justaret, Beaumont-sur-Lèze et Miremont, se sont affrontés sur les tatamis dans la nouvelle salle polyvalente L'HORIZON de Miremont.

Grégory DRU, président du Club et Jérôme BORDES, professeur remercient tous les parents bénévoles qui se sont mobilisés pour tenir la buvette, la pesée et organiser la logistique de cette journée réussie, mais aussi les arbitres, les commissaires sportifs et tous ceux qui ont aidé au bon déroulement de cette journée sportive, sans oublier les secouristes toujours prêts à intervenir.

Le club remercie également les municipalités de Beaumont-sur-Lèze, Miremont et Pins-Justaret tout comme le Conseil Départemental pour leur soutien.

Le club donne rendez-vous à tous l'an prochain pour la deuxième édition de cette rencontre Interclubs.



Le bureau souhaite à tous ses adhérents de bonnes vacances estivales avant de les retrouver sur le tatami le mercredi 13 septembre à partir de 16 h 00 aux anciennes écoles.

TENNIS CLUB BEAUMONTAIS :
LES ENFANTS S'EN DONNENT À CŒUR JOIE !

Outre l'heure et demie de cours par semaine, les enfants ont pu participer à 4 journées Jeux et Matches avec les jeunes de Saint-Sulpice, Eaunes, et Cintegabelle. Au programme de ces journées, tennis bien-sûr, mais aussi jeux d'adresse et de rapidité !

Pendant les vacances de Pâques, 7 d'entre eux sont partis en stage à Aspet au sein du village de vacances du Bois Perché sous la houlette de notre professeur Renaud Philippon...



Ils ont été rejoints par des enfants de Saint-Sulpice pour 3 jours inoubliables.

Le soleil était de la partie et les activités nombreuses : **tennis, loup-garou, chasse aux trésors, Fort Boyard et autres jeux en équipe...** et pour finir, chez les petits, **l'«Angleterre» a gagné suivie de près par l'«Espagne» et l'«Italie» !**

Gageons qu'ils sont prêts à repartir l'an prochain !

Renseignements TCB :
Marie-José Trouche 06 03 56 03 74
Huguette Bastien 06 15 11 60 58

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'association des Parents d'élèves propose de se retrouver autour d'un goûter partagé lors de la fête des associations **le 9 septembre**. Ce sera l'occasion de se rencontrer entre parents et enfants, d'accueillir les nouveaux écoliers et leurs familles.

Apportez votre gâteau préféré, l'association offrira les boissons !



Vous partagez comme nous un certain art de vivre et le goût des bonnes choses, notamment le vin ... faites-vous coopter par un adhérent pour rejoindre l'association «ViniLèze».

Cette association a pour objet : le partage de la passion du vin, la visite de caves et de domaines, l'organisation de dégustations privées et de salons.

Ce qu'il ne fallait pas manquer :

- **Janvier** : Assemblée générale de ViniLèze
- **Mars** : Dégustation Domaine Duffau (Gaillac)
- **Mai** : Dégustation château Canteloup (Blaye) et domaine Moulin-Garreau (Bergerac-Montravel)
- **Juin** : Soirée ViniRock (Concert rock avec le groupe **Dare-Dare**)

A ne pas laisser passer (mais avec modération)

- **Septembre** : Soirée Guinguette
- **Novembre** : Soirée Beaujolais

Pour tous renseignements :

Contactez Thierry au 06.14.20.07.19 ou vinileze@gmail.com



Dégustation Domaine Duffau (Gaillac)

Prix des adhésions 2017 : Étudiant 5 €, individuelle 10 €, couple 15 €.

Bureau 2017 présidé par Frédéric CARILLO

Thierry ANIZAN (Secrétaire) - Didier HEINRY (adjoint) - Richard NIVET (Trésorier) - Éric DELPORTE (Régisseur)

MUSICA-LÈZE

Cette année encore, Musica-Lèze a fait chanter et jouer de nombreux adhérents. Un grand merci aux professeurs et aux adhérents pour leur participation, leur implication et leurs idées foisonnantes !



Musica-Lèze, c'est :

- des cours adaptés aux enfants, aux adolescents, aux adultes.
- des cours individuels de basse, de batterie, de piano, de guitare, de chant.
- des orchestrations en groupe : apprenez à jouer avec les autres !
- du blues, du rock, du jazz, de la soul, du reggae ... Choisissez le style que VOUS voulez !
- des manifestations musicales variées, comme le Téléthon, la fête de la musique ou un spectacle de fin d'année.
- mais avant tout, la musique plaisir

Vous pourrez vous inscrire pour la saison 2017-2018 :

- soit lors du forum des associations, le samedi 9 septembre de 16h à 18h à Beaumont/Lèze
- soit le mercredi 13 septembre à partir de 14h, dans le préfabriqué de Musica-Lèze (place des anciennes écoles)

Maintenant ... à vous de jouer !

Pour toutes informations :

Retrouvez-nous sur la page Facebook : Musica-Lèze Asso.

Contactez-nous :

Par mail : musicaleze@sfr.fr

Par tél. : 06 27 34 36 25 - 06 83 23 12 54 - 06 32 86 71 93

SENTES & LAYONS



Dimanche 1er octobre à partir de 8h30

La randonnée annuelle de Beaumont organisée par Sentes et Layons offrira 3 boucles aux participants de 8, 15 ou 25 kms, qu'ils soient à pied, à cheval ou en vtt.

Départ à partir de 8h30 jusqu'à 10h au château de Ribonnet.

Un apéritif convivial vous attendra au retour.

Prix de l'inscription à la rando :

- 3 € pour les adultes
- 1 € pour les enfants

Possibilité de se restaurer à midi (inscription nécessaire pour le repas : 05.61.50.54.74).

Prix de l'inscription au repas :

- 10 € pour les adultes
- 6 € pour les enfants

«ATTENTION aucun verre jetable ne sera fourni, verres réutilisables obligatoires (consigne 1 €)»

Pour plus de précisions :

Rendez-vous sur le site : sentes.layons.free.fr
ou par mail : sentes.layons@free.fr



AMICALE DES BORDS DE LA LÈZE

Vendredi 10 février : l'amicale a organisé son 1er carnaval.



Accueillis par un majordome, ils sont venus des quatre coins du globe !

Lors de son voyage, un couple de marocains a ramené six espagnols ainsi qu'un joueur de pelote basque et sa ramasseuse de balles privée.

Arrivant de l'Ouest, Zorro est arrivé accompagné de sa fiancée, de cinq cowboys, de deux mexicains, de deux bagnards (exilés à Cayenne) sans oublier quelques pirates des Caraïbes bien sûr !

Plus proche de chez nous, nous avons pu croiser un couple de clowns, une jeune fille derrière son loup (devinez, devinez qui elle est !), un hippie pétard à la bouche, un gentleman repérable à ses bacchantes et son chapeau ainsi qu'une belle blonde aux cheveux extra longs.

Un couple de petits rats (*de l'Opéra*), une marquise au tricorne ainsi que son magnifique bébé avec son doudou et ses très nombreuses sucettes étaient aussi de la fête. Enfin pour couronner tout ce beau monde, nous avons pu admirer une magnifique

«Mais au fait, où étaient les VIEUX ?!»

danseuse du crazy horse antillais qui n'a pas résisté à secouer toutes ses plumes et surtout ses bananes.

Un très grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont fait l'honneur de venir déguisés et qui ont su jouer le jeu et ainsi nous faire passer une excellente journée. Rendez-vous est pris pour le Carnaval 2018.



DÉTENTE SAVOYARDE (23-29 Septembre 2017)

(Saint Jean de Sixt, Annecy, Thônes, Chamonix, Vallée du Giffre, Samoëns, Aix les Bains et Genève)

7 jours/6 nuits PRIX DE BASE pour 35/39 personnes : **586 €**

Si vous êtes intéressé, veuillez vous inscrire rapidement en nous demandant le programme et le bulletin d'inscription car, en fonction du nombre, nous proposerons ce voyage à d'autres clubs.

INSCRIPTIONS ou ANNULATIONS (sorties d'un jour et voyages)
Janine NIETO au 06.08.58.21.82 - amicaledesbordsdelaleze@orange.fr
Les inscriptions avec acompte peuvent aussi nous être adressées à :
AMICALE DES BORDS DE LA LEZE «Mairie»
31870 BEAUMONT-SUR-LEZE



CLUB DE GYM VOLONTAIRE

A l'occasion de notre dernière fête des Associations, notre club a pu vous faire découvrir un aperçu de nos nouveaux concepts dispensés par nos nouvelles animatrices Nora et Salomé MARCHAND.

Depuis septembre 2016, les adhérents enchaînent des cours de renforcement musculaire et cardio très variés, sollicitant toutes les parties du corps sans exception (*même les zygomatiques !*).

Le contenu est toujours structuré, adapté et progressif au fur et à mesure de l'année. Pour plus de détails sur chaque discipline rendez-vous sur notre site internet : <http://www.beaumont-sur-leze.net>

Dès à présent, n'hésitez pas à réserver votre place pour la saison prochaine en venant essayer gratuitement les cours du lundi et mercredi soir dès la rentrée.

Tous les Lundis (*sauf pendant les vacances scolaires*)

Cours de renforcement musculaire avec lests, bâtons, élastibands, ballons



**Tous les Lundis 9h30/10h30
cours seniors**

(*sauf pendant les vacances scolaires*)

Tous les Mercredis (*sauf pendant les vacances scolaires*)



Renseignements auprès de Sylvie GALEAZZI (Présidente) au 06 18 22 52 85

BEAUM'O COEUR



L'Équipe de **Beaum'O Cœur** et les acteurs de "**A ta santé Hubert**"
Dimanche 30 avril 2017

Si notre démarche vous intéresse, vous pouvez nous rejoindre en adhérent à notre association pour la maudite somme de 5 € par adulte

- Réduction sur nos manifestations de l'année
- Information sur notre programme

Si vous ne voulez pas adhérer vous avez la possibilité de nous donner votre mail pour recevoir nos infos : beaumocoeur@gmail.com



Pour une première s'en était vraiment UNE. Quel succès pour le Printemps du Rire !

Les associations Beaum'O Cœur et les Trois vallons se sont associées pour vous faire vivre le festival du «**Printemps du Rire**» samedi 29 et 30 avril avec 2 pièces de théâtre. **Pour une première : hurra, carton plein merci aux organisateurs !**

- **Botox et Silicone** : le public a été ravi par cette pièce très drôle et bien jouée. Bravo pour ce moment très philanthropique. Félicitations aux acteurs qui nous ont bien fait rire.
- **A ta santé Hubert** : jeux de mots, pièce agréable, pas hilarante mais assez drôle pour passer une après-midi pluvieuse. Une vision humoristique dans un endroit aussi inattendu qu'un cimetière. Deux comédiennes de talent qui nous apportent une belle bouffée d'oxygène.

RENDEZ-VOUS POUR NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017 À 17H

avec la participation de la Mairie.
Théâtre à la Chapelle Saint-Pierre

Surprise dans cette petite chapelle route d'Auribail sur les monts vallonnés de Beaumont se jouera une pièce de Tchekhov :

«TA MAIN DANS LA MIENNE»
avec Philippe Bourillon et Sylvie Enaud :
Inscrivez-vous au 07.69.06.01.87.

Venez nombreux pour écouter nos deux comédiens.

ÉMILA



(ÉCOLE DE
MUSIQUE
INTERCOMMUNALE
LÈZE ARIÈGE).

**INSCRIPTIONS
2017/2018
OUVERTES DU
25 AOÛT AU 8
SEPTEMBRE 2017.**

La Communauté de Communes Lèze-Ariège (CCLA), issue de la fusion des deux communautés CCLAG et CCVA, permet aujourd'hui aux Beaumontais d'accéder à un nouveau service public d'Éducation Artistique au travers de son école de musique : L'ÉMILA.

Depuis sa création en 2010, l'ÉMILA remplit deux missions distinctes.

D'une part, elle éveille les tous petits aux différentes perceptions corporelles dès l'âge de trois ans.

Elle éduque les enfants à la rigueur nécessaire à toute pratique artistique en maintenant leur curiosité et leur aptitude à la découverte. Elle aide à l'orientation

des adolescents dans l'affirmation de leur goût, à la formation de leur esprit critique et encadre leur travail au travers du cours de prépa bac concernant les épreuves du baccalauréat option musique. L'ÉMILA accueille tous les adultes désireux de partager leur goût pour la musique dans une ambiance sérieuse, conviviale voire festive !

Notre établissement compte 360 élèves inscrits.

Organisé en 5 départements, il offre un choix de trois cursus différents : éveil musical, formation générale, parcours personnalisé nourri d'un nombre de disciplines instrumentales conséquent : clarinette, flute traversière, saxophone, trompette, chant lyrique, chant "Musiques Actuelles", guitare classique, guitare électrique, guitare basse, violon, violoncelle, piano, piano jazz, orgue et accordéon.

Ces enseignements sont assurés par une équipe de professeurs diplômés dont certains sont issus du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Il dispense également dix pratiques collectives : le cours de Culture et Pratique Musicale (CPM), la chorale adulte et la chorale enfants, les ensembles de percussions, l'orchestre, les groupes de musiques actuelles, les ensembles de guitares et la musique de chambre.

Des ateliers de jazz, de percussions comme d'improvisation s'y ajoutent ponctuellement. La progression de chacun se concrétise lors des 30 productions par an sur l'ensemble du territoire de la CCLA sous forme de spectacles, d'auditions, de rencontres départementales, de bal traditionnel et productions thématiques interdisciplinaires.

D'autre part pour l'année 2017-2018 et selon le souhait de la nouvelle assemblée communautaire, ce sont 19 partenariats avec l'Éducation Nationale qui sont mis en place avec chacune des écoles de notre territoire.

Pour la commune de Beaumont-sur-Lèze, il est prévu un dispositif Orchestre à l'École. Il permettra aux élèves à partir du CE2 de découvrir, à raison de deux heures par semaine, la pratique d'un instrument à cordes au sein d'un orchestre à cordes de violons et violoncelles.

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site de la CCLA :

<http://cc-leze-ariège.fr>.

Contact : emila.accueil@ccla31.fr
ou 05 61 50 71 33

aux heures d'ouverture :
du lundi au samedi de 9h à 12h
et du lundi au vendredi de 16h à 19h,
le mercredi toute la journée.

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

L'école Buissonnière vous invite à apprendre en vous amusant avec ses ateliers qui s'adressent à tous :

English club :

Pour enfants et adultes (*en groupe ou en cours individuels*)

Arts plastiques :

lez'arts, atelier hebdomadaire pour adultes (*en groupe*)

Couture :

Pour enfants, adolescents et adultes, ateliers hebdomadaires ou stages...

C'est aussi en partenariat avec l'amicale des bords de la Lèze des ateliers mémoire et une initiation à l'informatique (*word-excel-power point-internet*)

Pour vous renseigner, n'hésitez pas à contacter :

Martine (*présidente association*) : 06 17 43 55 93

Julie (*anglais*) : 06 81 20 90 30

Elisabeth (*arts plastiques*) : 06 10 13 81 23

Neige (*couture*) : 06 77 91 83 35

Mail : ecolebuissonniere31@hotmail.fr

Retrouvez nous aussi sur Facebook :

www.facebook.com/ecolebuissonniere3187

CLUB ÉVASION

LE PRÊT DE LIVRES

Tous les mercredis (*hors vacances scolaires*)
De 11 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 18 h 30.
Le samedi de 11h à 12h.

L'ACTIVITÉ SCRABBLE

Tous les lundis à partir de 14 h 00.

LES TARIFS

Adhésion annuelle de : 12 €uros par personne
15 €uros par famille

**PETIT MESSAGE IMPORTANT**

Si vous souhaitez donner des livres à la bibliothèque, merci de ne pas les déposer devant la porte.

Ayez la gentillesse de passer aux heures d'ouverture, nous trierons les livres avec vous. Nous ne pouvons garder que les livres susceptibles d'être empruntés par les adhérents.
Merci de votre compréhension.

L'équipe de la bibliothèque

LA CABANE À LIVRES



La Cabane à Livres, derrière la bibliothèque, avait été inaugurée il y a un peu plus d'un an.

Cette année, dans le cadre de l'ALAE, les enfants de l'école ont créé un panneau mural indiquant ce lieu. Ils ont donc assisté, ce **21 Juin**, à la mise en place de leur panneau sur la façade de la Cabane à Livres.

Une manière de rappeler que ce lieu reste tout le temps ouvert et le sera cet été même pendant la période de fermeture de la bibliothèque.

Le principe de la Cabane reste simple : prenez et amenez le livre que vous voulez.

Bonnes lectures !

QUELQUES DATES À RETENIR

7 / 8 / 9 / 10 juillet

Fête du village

Organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 2 septembre

17h00 - Concert de « Voix Séfarades »

(Chapelle Saint-Pierre)

Samedi 9 septembre

16h00 / 18h00 - Fête des associations

(place Clément ADER)

Gôûter proposé par l'association des Parents d'Élèves

Mercredi 13 septembre

16h00 - Reprise des cours de Judo

Dimanche 17 septembre

Journée du Patrimoine

Organisé par la Mairie et l'association

"Les Compagnons du Patrimoine"

Samedi 30 septembre

17h00 - Théâtre «Ta main dans la mienne»

(Chapelle Saint-Pierre)

Organisé par l'association Beaum'O Coeur

Dimanche 1er octobre

8H30 - Randonnée de Beaumont

(au départ de Ribonnet)

Organisé par l'association Sentes et Layons

Dimanche 8 octobre

Vide-grenier de Marina

Organisé par l'Association "Aidons Marina"

Dimanche 3 décembre

Marché de NOËL



**Et n'oubliez pas tous les jeudis
MARCHÉ SOUS LA HALLE
Place Clément ADER
de 16 h à 19 h.**

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rendre :
sur le site de Beaumont-sur-Lèze : www.beaumont-sur-leze.net ou sur Facebook : Mairie Beaumont sur lèze

LE SIAS ESCALIU :

UN PORTAGE DE REPAS PLUS ACCESSIBLE

Depuis 35 ans, le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale Escaliu intervient auprès des personnes âgées et/ou handicapées pour accompagner la perte d'autonomie.

Grâce à quatre services : Portage de repas, Aide à domicile, Petit dépannage et Aide à la mobilité, le SIAS Escaliu apporte à plus de 700 bénéficiaires sur le bassin du Muretain une réponse adaptée à leurs besoins autant qu'à leurs ressources.

Un barème plus abordable.

Le service Portage de repas inaugure début avril un nouveau tarif dégressif. De 6,98 € à 8,94 € livraison incluse, cette nouvelle tarification varie en fonction du niveau de revenus du bénéficiaire.

Des avantages fiscaux étendus.

Le coût peut être partiellement déduit des impôts, voire entraîner un crédit d'impôt, grâce à la déduction fiscale liée à l'emploi d'une aide à domicile.

Plus de flexibilité dans la réservation.

Cette facturation équitable est doublée d'une grande facilité d'accès au service. Sur simple appel téléphonique, le bénéficiaire choisit à sa guise ses jours de livraison : le portage peut, par exemple, être mis en place temporairement pour répondre à une sortie d'hospitalisation ou simplement un à deux jours par semaine pour soulager l'utilisateur. Ce service s'illustre également par une forte démarche qualité, traduite par le soin apporté à la préparation des repas et la volonté d'offrir du choix en proposant deux menus et quatre régimes alimentaires.



L'équipe du SIAS

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du SIAS Escaliu, au 05 61 56 18 00.

PASS'
Sport
&
Culture

LE C.C.A.S. PENSE À VOUS !

Le Pass'Loisirs étendu jusqu'à 18 ans

Depuis deux ans, les enfants de l'école maternelle et primaire de Beaumont résidant sur la commune pouvaient bénéficier d'une participation du CCAS quand ils s'inscrivaient dans une association sportive ou culturelle de Beaumont. A partir de la rentrée 2017, ce Pass'Loisirs est étendu à tous les jeunes (jusqu'à 18 ans) habitant Beaumont sur Lèze. Les conditions d'inscription restent les mêmes.

Pour les + de 60 ans :

le CCAS en partenariat avec le Conseil Départemental proposera une série de 8 ateliers interactifs abordant les thèmes d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique adaptée aux personnes de plus de 60 ans.

Ces ateliers démarreront fin septembre 2017.

Pour plus d'informations :

Venez nous retrouver sur le stand du CCAS au forum des associations le 9 septembre 2017.

ÉTAT CIVIL "JANVIER À JUIN 2017"

Ils ont vu le jour...

Lucas PLUCHE (10/01/17), Marwan MAHI (18/01/17), Eléa TABOURIER (24/01/17), Milan KECMAN (7/02/17), Alex FABREGUES (23/03/17), Ezio GUILBAUD IEREMIAS (5/04/17), Lia RABACA (12/04/17), Lucy LABAT (25/04/17), Anaé MONTELS (29/05/17), .

Bienvenue à ces nouveaux Beaumontais.

Ils se sont dit «Oui»...

Giovanna Del Carmen GONZALES GAVIRIA & Jordan VARAGNE (4/03/17), Sabrina BONINO & Laurent TONATI (3/06/17), Sandrine POGODALA & Joël SERINDAT (17/06/17).

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Ils nous ont quittés...

Pierrette GROC née RIVARD (22/01/17), Christian RASPAUD (25/02/17), Berthe LOUBES née CATHALA (25/02/17), Sylvie BÉGUÉ née LAPEYRIE (9/04/17), Antoine GERS (26/06/17), Francine DALSENO (1/07/17).

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles.

ASSOCIATIONS "COMMENT LES CONTACTER ?"

CULTURE

Beaumont 100 racines

Martine MOREILLON : 06 80 74 40 63
Mail : beaumont100racines@outlook.fr
<http://beaumont100racines.unblog.fr/>

Bibliothèque "Club Evasion"

Agnès TOSI : 05 62 23 55 15

Musica Lèze

Éric NIATEL : 06 32 86 71 93
Mail : musicaleze@sfr.fr

École Buissonnière

Martine CHIBARIE : 06 17 43 55 93
Julie KALOPSIDIOTIS : 06 81 20 90 30
Mail : ecolebuissonniere31@hotmail.fr...

Atelier in-TERRE-actifs

06 45 38 57 28 / 06 49 95 08 67
Mail : ateliers.Interactifs@orange.fr
ecolebuissonniere31@hotmail.fr

Les oiseaux : Ethologie

André BOUSSARD : 06 70 20 36 55

Sentes & Layons "Vivent les chemins"

Jacques BAUDOUIN (*Président*) au 06 29 85 60 22
Site : <http://sentes.layons.free.fr>
Mail : sentes.layons@free.fr

Les Compagnons du Patrimoine

Marie-Laure CHEVREL (*Présidente*) : 06 43 89 50 16
Mail : compagnons.st.pierre@gmail.com

ViniLèze

Thierry ANIZAN (*Secrétaire*) : 06 14 20 07 19
Mail : vinileze@gmail.com

SPORTS

ACCA

Jean-Luc BENECH : 05 61 08 80 54
Site internet : <http://www.harloop.fr/>

Ball Trap

Michel SOS : 05 62 20 96 88

Beaumont Moto Sport

Mathieu REBOUIL : 06 76 29 85 93
Mail : beaumont-moto-sport@free.fr
Site internet : <http://beaumontbms.unblog.fr>

Dojo Club Beaumontais

Jérôme BORDES : 05 61 08 81 03
Mail : dojobeaumontais@orange.fr

Gym volontaire Beaumont

Sylvie GALEAZZI : 05 62 23 44 13 - 06 18 22 52 85

Pétanque

Jean-François PALOBAR : 06 95 05 20 12
Mail : petanquebeaumontsurleze@outlook.fr

AAPPMA

Alain ARNAUBIS (*Président*) : 06 81 36 30 35
Mail : alain.arnaubis@orange.fr

Sports loisirs

Patrick MIQUEL : 06 10 91 78 04

Tennis Club Beaumontais (TCB)

Marie-José Trouche (*Présidente*) : 06 03 56 03 74
Huguette Bastien (*Trésorière*) : 06 15 11 60 58
Site internet : <http://www.club.fft.fr/tcbeaumont>

Yoga Espace

Christine BOY : 06 86 77 71 07
Joëlle DEJEAN : 06 26 04 19 09
Mail : yoga.espace.beaumont@gmail.com

SOCIAL

Aidons Marina Oneda

Pascale Oneda (*Trésorière*) : 06 98 73 61 52
Mail : aidonsmarina.oneda@gmail.com

A L'Oustal

4, place des Anciennes Ecoles - 31870 Beaumont-sur-Lèze
05 61 08 25 78 - Fax : 05 62 23 81 26
Mail : oustal3@wanadoo.fr
José PARDILLOS (*Président*) : 05 61 56 91 06

Amicale des Bords de Lèze

Janine NIETO : 06 08 58 21 82
Mail : amicaledesbordsdelaze@orange.fr

Beaum les mômes

Vous voulez faire garder vos enfants de 0 à 3 ans
Les assistantes maternelles sont à votre écoute.

Pour connaître les places disponibles, contactez :

Andrée MONNA : 06 22 26 32 43
Mail : babeth.monna@wanadoo.fr
Anne MONNA : 06 63 43 67 65
Laurence SOLER : 06 10 74 46 66
Mail : patlaumonax@orange.fr

Association Maurice Massonnier

Michel Caboche (*Président*)
Bureau : 05 61 08 77 16 - 06 88 78 72 84
Vice-président : 06 75 94 51 08
1384, chemin de Buherle 31870- Beaumont sur Lèze
Mail : cimetieredesanimaux.beaumont@gmail.com
Site web : www.cimetieredesanimaux.fr

Association des Parents d'élèves

Mail : asso.parents.beaumont@gmail.com

Association "Donne la patte"

Isabelle NICODERME (*Présidente*) : 07 71 10 42 89

INTÉRÊT PUBLIC

CFS 31 - 06 75 33 07 62

Mail : nathalie.fabre19@wanadoo.fr

Collectif Baarna.b

Mail : collectif.baarnab@gmail.com

LOISIRS

Beaum'O Coeur

Huguette BASTIEN : 05 61 08 72 82/06 15 11 60 58
Mail : beaumocoeur@gmail.com

Comité des fêtes

Evelyne FALC : 06 09 89 42 34
Site internet : www.comitedesfetesdebeaumontsurleze
Mail : cfbeaumontleze@aol.com

Dis-moi "Jeux"

Pascale Carillo (*Présidente*) 06 66 60 72 24 (plutôt en soirée)
Patrice Comblet (*Secrétaire*) 06 62 56 65 50
Mail : dismoijeux@free.fr

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rendre :
sur le site de Beaumont-sur-Lèze : www.beaumont-sur-leze.net
ou sur Facebook : [Mairie Beaumont sur lèze](#)